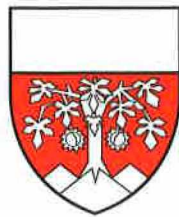


Journal communal d'information  
édité par la Municipalité du  
Mont-sur-Lausanne

Responsable:  
M. D. Grosclaude, syndic

Rédaction:  
Greffe municipal

Impression:  
J.-P. Hauswirth, Le Mont



# AUX 4 COINS DU MONT

## Billet du Syndic

Le site Internet de la Commune, créé il y a quelques années, nécessitait une refonte complète. La Municipalité a donné mandat à la fin de l'année dernière, à deux jeunes habitants de la Commune de lui faire des propositions de renouvellement complet. Ce travail est maintenant achevé, et vous pouvez, depuis le début du mois, visiter ce nouveau site Internet communal à l'adresse [www.lemontsurlausanne.ch](http://www.lemontsurlausanne.ch).

Vous y trouverez tous les services de l'Administration communale avec les noms de leur responsable et les indications permettant de les atteindre ainsi qu'une foule d'autres renseignements utiles.

## Plantes exotiques envahissantes

Dans le Journal Aux 4 Coins du mois de mai de ces deux dernières années, j'ai attiré l'attention des lecteurs sur ces plantes envahissantes qu'il faut absolument empêcher de prospérer et de se multiplier en raison de leurs effets nocifs pour la santé humaine et pour les cultures en général. Il s'agit principalement de l'Ambrosie à feuille d'armoise (plante herbacée annuelle de 20 à 110 cm de hauteur) et de la Berce du Caucase (herbe géante vivace de 2 à 4 m de hauteur à maturité). La première de celle-ci, l'Ambrosie, prospère sur les bords de route et les talus, dans les champs cultivés, les prairies, les jardins privés, les espaces verts, les friches, les chantiers ainsi que sur les terrains nus ou perturbés. Comme ces dernières années, des affiches décrivant les précautions à prendre en cas de découverte de ces plantes sont apposées à la déchèterie et aux piliers publics. En cas de découverte de l'une ou l'autre, il faut l'annoncer au personnel de la déchetterie, et ne surtout pas toucher à la Berce du Caucase qui peut causer de graves brûlures.

## 13 et 14 juin 2009 à Samedan

Nos amis de Samedan nous invitent à partager le week-end des 13 et 14 juin en Haute-Engadine. Vous avez reçu au début du mois un tous-ménages vous présentant le programme de ces deux journées et vous indiquant où vous inscrire pour participer à ce déplacement. Que celles et ceux qui voudraient y prendre part et ne se seraient pas encore inscrits le fassent au plus tard jusqu'au vendredi 29 mai à midi au Greffe municipal (Tél. 021 651 91 91; Fax 021 651 91 92).

## Comptes communaux 2008

Les comptes communaux 2008 figurent à l'ordre du jour de la séance du Conseil communal du 22 juin 2009. Ils sont bouclés et la Commission des finances en a déjà pris connaissance. Ils confirment l'évolution de ces dernières années à savoir que les dépenses croissent plus rapidement que les recettes. Ils bouclent toutefois par un très léger excédent de produits de **Fr. 210'675.-** sur un total de recettes et de dépenses de plus de **Fr. 28'000'000.-**.

## Auberge communale

M. et Mme Eric et Jeannine Gauvin, nouveaux tenanciers de l'Auberge communale ont ouvert l'établissement mardi 5 mai dernier. Le numéro de téléphone ainsi que l'adresse du site Internet ont changé.

Prenez note du nouveau n° de tél. 021 653 23 23, du site internet [www.aubergedumont.ch](http://www.aubergedumont.ch) et de l'adresse électronique [info@aubergedumont.ch](mailto:info@aubergedumont.ch).

## Amélioration de la desserte TL

A partir du dimanche 13 décembre, le bus n° 8 dont le terminus est actuellement à Bellevaux, viendra au Grand-

Mont où sera construite une interface avec la ligne 60; la fréquence entre Lausanne et le Grand-Mont sera donc améliorée.

Cette amélioration de la desserte communale va nécessiter l'inscription d'une dépense supplémentaire de **Fr. 1'300'000.-** dans le budget 2010. A moyen terme, les TL vont électrifier le tracé Bellevaux - Grand-Mont afin qu'il soit desservi par des trolleybus. Une fois cette réalisation effectuée, les cadences seront encore une fois améliorées.

## Futur Musée cantonal des Beaux-arts

La Feuille des Avis Officiels du Canton de Vaud du 3 mars 2009 contenait une annonce relative à la procédure de recherche d'un site pour le futur Musée Cantonal des Beaux-Arts. Cela a incité la Municipalité à proposer le site du Châtelard, promontoire marquant du Nord lausannois bénéficiant d'une excellente accessibilité tant par les transports privés que collectifs.

Le Châtelard est situé dans le Pôle de développement 7A et offre une surface constructible de 35'000 m<sup>2</sup> sur une parcelle de 111'000 m<sup>2</sup> propriété de la Ville de Lausanne. Son affectation est conforme au Plan général d'Affectation de la Commune du Mont puisqu'il est situé en zone d'activité et d'intérêt public d'importance régionale.

Comme la Commune du Mont n'est pas propriétaire des terrains qu'elle propose, la Municipalité a adressé à celle de Lausanne une copie de son dossier de candidature afin que cette dernière décide de tenir compte ou non du site du Châtelard dans les propositions qu'elle fera au Groupe de travail mandaté par le canton pour sélectionner un site destiné à accueillir le nouveau Musée Cantonal des Beaux-Arts. Il y a actuellement dix propositions de site émanant de différentes communes vaudoises.

Daniel Grosclaude  
Syndic



## Reflets du Législatif

Siégeant comme à l'accoutumée sous la présidence de M. Gérard MOJON et en présence de la Municipalité in corpore, le Législatif communal s'est retrouvé en salle des délibérations au soir du 20 avril écoulé. Si l'ordre du jour qui les y attendait semblait peu nourri, il devait pourtant conduire aux discussions ma foi fort alimentées qui pimenteront cette première séance de l'année.

### Des nouveaux locaux pour le CMS

Hébergé dès sa création, en 1991, dans les bâtiments de l'Administration communale, le CMS a vu croître son activité et, partant, le nombre de ses collaborateurs au fil des ans. Devenus trop exigus, les locaux actuels obligent ses responsables à songer à un déménagement, des extensions n'étant pas envisageables dans le complexe de Crétalaison. Le Collège du Petit-Mont rendu récemment disponible pour une nouvelle affectation offre une belle opportunité de conserver le CMS sur le territoire communal, en un lieu parfaitement situé et intégré dans le cadre de la vie sociale de la Commune. A l'examen du préavis qui lui est soumis, l'organe délibérant accorde à la Municipalité un crédit d'étude de **Fr. 155'000.-** pour l'élaboration du projet de transformation du Collège du Petit-Mont afin d'y accueillir le CMS. Suivant les recommandations de la Commission des finances, il décide toutefois de limiter le montant des travaux dans le mandat dudit préavis à **Fr. 1'500'000.-**, frais d'étude compris.

### SDIS de La Mère

Les documents présentés ont pour but de soumettre à l'approbation des Conseils communaux de Cheseaux-sur-Lausanne, Le Mont-sur-Lausanne et Romanel-sur-Lausanne, la Convention et le Règlement relatifs au regroupement des Services de Défense contre l'Incendie et de Secours (SDIS) de ces 3 communes aux fins d'unir leurs forces pour assurer leurs différentes tâches, utiliser plus efficacement le matériel à disposition, parer aux difficultés de recrutement et s'adapter au concept « SDIS Evolution » élaboré par l'ECA.

Le préavis s'attache à décrire la situation actuelle et son organisation future et présenter les dispositions du

Règlement intercommunal et de la Convention fixant formellement les modalités d'organisation inhérentes à ce nouvel organe. Après un examen pour le moins détaillé des documents qui leur sont soumis, les élus montains acceptent le principe de la création d'un « SDIS de La Mère » en approuvant le nouveau Règlement intercommunal, de même que son annexe, et ratifiant la Convention intercommunale.

### Société de Pétanque

En octobre 1998, le Conseil communal accordait à la Municipalité l'autorisation d'octroi d'un droit de superficie gratuit en faveur de la Société de Pétanque du Mont, soit une surface d'env. 1'800 m<sup>2</sup> à détacher de la parcelle n° 492, au lieu-dit « Le Châtaignier ». Forte de plus de 110 membres, cette société souhaite étendre ses installations par l'aménagement d'une véranda monopente raccordée à la façade existante, côté Ouest du bâtiment, destinée à la création d'une buvette. Telle que projetée, cette annexe viendrait s'appuyer sur la limite du droit de superficie. Le Législatif accorde donc à la Municipalité l'autorisation d'étendre le droit distinct et permanent en déplaçant la limite actuelle de 6 mètres en direction de l'Ouest, augmentant d'environ 255 m<sup>2</sup> la surface mise à la disposition de la Société de Pétanque.

La secrétaire du Conseil  
Nicole Pétermann

## De la Municipalité

### Prestations communales pour la garde des enfants

#### Rectificatif et complément

Dans notre précédent numéro, une erreur s'est malheureusement glissée dans le texte concernant la Garderie de Budron, pour tout contact, il faut composer le tél. provisoire 078 779 41 68 ou [eebudron@romandie.com](mailto:eebudron@romandie.com).

#### Atelier d'expressions Jardin d'enfants

Nous avons également omis de signaler que l'Atelier d'expressions dans l'ancien collège du Grand-Mont, ouvert depuis de nombreuses années, accueille une quinzaine d'enfants de 30 mois à 5 ans,

chaque matin du lundi au vendredi de 08h30 à 11h30, sous la responsabilité d'une éducatrice diplômée et expérimentée, de 2 adultes formés et de 2 stagiaires. L'Atelier accueille également les écoliers de 5 à 10 ans, le mercredi de 12h00 à 14h30. L'objectif de cet Atelier est de permettre à l'enfant d'entrer à l'école enfantine en ayant la capacité de faire des choix d'activités individuelles dans un accueil collectif d'enfants.

Pour tout renseignement, Fabienne Brandt, directrice, tél. 021 653 42 86, privé 021 731 45 53.

### Bois de feu

Comme chaque année, les personnes intéressées par du bois de feu sont invitées à s'inscrire auprès de l'Administration communale au numéro de téléphone 021 651 91 91 jusqu'au 15 juin 2009.

#### Prix par stère, en bûches de 1 m :

Hêtre	Fr. 75.-
Frêne et autres	Fr. 70.-
Transport à domicile	Fr. 30.-
Coupé en bûches de 30 cm ou 50 cm	Fr. 30.-

La Municipalité

### Elections - Votations

L'Administration communale signale aux électeurs et électrices que le bureau de vote est régulièrement ouvert, lors de chaque scrutin, dans le hall inférieur de la salle du Conseil communal, bâtiment administratif de Crétalaison, **le dimanche de 10h30 à 11h30.**

#### Pour le vote par correspondance :

1. Vous affranchissez l'enveloppe et la postez de manière à ce qu'elle arrive à l'administration communale le vendredi avant les élections, à 12h30 au plus tard.
2. Vous passez n'importe quand, mais avant le dimanche des élections à 11h30 au plus tard, la glissez dans la boîte aux lettres de l'administration communale qui se trouve près de l'entrée du poste de Police du bâtiment communal.
3. Vous passez à l'administration communale du lundi au vendredi précédant les élections, de 08h00 à 11h30 ou de 13h30 à 16h30 pour la déposer dans l'urne à votre disposition.



## De nos Institutions



### Etablissement primaire et secondaire du Mont

#### Harmonisation des horaires des classes

Suite à l'introduction de la nouvelle grille des salaires du personnel de l'Etat de Vaud, l'horaire des classes du cycle initial a été modifié par l'introduction d'une période supplémentaire. Ce changement a eu comme conséquence pour la direction d'harmoniser les horaires entre les élèves du CIN et CYP 1 & 2. Les élèves du CIN n'auront pas l'école le mercredi matin. En première année du CIN, ils auront 4 périodes d'enseignement les lundi, mardi, jeudi et vendredi matin. Ceux de deuxième année du CIN, auront, en plus des quatre matinées, deux périodes d'enseignement les quatre après-midi.

L'harmonisation des horaires du primaire a pour corollaire de faire débiter tous les élèves (CIN, CYP 1 et CYP 2) en même temps, à savoir de 0h40 jusqu'à 12h00 (4 périodes). L'après-midi les cours débiteront comme actuellement à 14h00 et se termineront à 15h30.

Quant aux élèves des classes secondaires, leurs cours débiteront à 07h50 (5 minutes plus tôt) pour terminer en même temps que les élèves du primaire à midi.

Cette harmonisation répond à une demande faite par l'APE suite à une étude auprès des parents en 2006 qui plébiscitait cette organisation.

#### Poste de responsable des études surveillées des « petits »

**Elèves concernés:** 2<sup>e</sup> du CYP 1, CYP 2 et CYT 5<sup>e</sup>. Les lundi, mardi et jeudi de 15h30 à 17h00 au Collège de Crétaleson (durant les semaines scolaires).

Vous êtes intéressé et motivé à travailler avec des jeunes élèves (7 à 10 ans).

Vous avez les compétences nécessaires afin de répondre aux besoins scolaires des élèves concernés.

Vous pouvez envoyer une lettre de motivation ainsi qu'un bref CV à la direction des écoles. Collège du Mottier B, route de la Blécherette, 1052 Le Mont.

Thierry Wolters, Directeur



### CMS Le Mont

#### L'aide et les soins à domicile de 0 à 99 ans !

Les centres médico-sociaux (CMS) de votre région favorisent le maintien à domicile d'une partie importante de la population, notamment les aînés, en leur proposant par exemple des soins, des actions préventives telles que l'aménagement de leur appartement afin de prévenir les chutes, de l'aide au ménage, un soutien de l'entourage, une aide à la socialisation.

Savez-vous que ces prestations sont également disponibles pour les enfants et les jeunes adultes atteints dans leur santé ?

C'est la raison pour laquelle la journée nationale des associations d'aide et de soins à domicile du 2 mai 2009 avait opté pour le slogan: « **L'aide et les soins à domicile au service des seniors et des juniors** ».

Ce slogan permet de souligner la disponibilité d'une équipe compétente pour des prestations adaptées à toutes les catégories de la population, jeunes et moins jeunes, qui souffrent dans leur santé, ponctuellement ou durablement.

**Un exemple:** la sclérose en plaques est une maladie évolutive qui touche les jeunes adultes. Dans ce cas, l'équipe du CMS peut non seulement proposer une adaptation de l'environnement afin de faciliter les déplacements et lui permettre de maintenir son autonomie, mais identifie également les activités que la personne peut réaliser et l'aider à les mettre en place. Ou, encore, l'équipe la stimulera à poursuivre des activités de loisirs par des exercices adaptés à ses capacités malgré ses problèmes de santé.

S'il s'agit d'une problématique psychique, les professionnels du CMS peuvent accompagner la personne concernée en l'aidant à identifier ses difficultés, ses craintes, en l'aidant, s'il y a lieu, dans l'élaboration de son budget, en l'accompagnant dans des démarches lui permettant d'établir des contacts sociaux (groupes de jeunes, associations diverses, etc..).

Les jeunes familles, quant à elles, peuvent aussi recourir à l'équipe du CMS lorsqu'une naissance multiple est annoncée, ou lorsque le nouveau-né arrive dans une famille dont les parents ont une problématique de santé.

Aussi, que l'on se le dise, l'aide et les soins à domicile ne sont pas qu'au service des seniors, mais aussi des juniors. Voire même des plus petits encore, puisqu'une équipe d'infirmières en pédiatrie intervient sur l'ensemble du canton de Vaud afin de soigner, à domicile, des enfants atteints de maladies chroniques- handicaps, maladies cancéreuses- ou de courte durée.

Pas de doute, l'aide et les soins à domicile se conjuguent vraiment de 0 à 99 ans !

#### Pour tout contact:

- **CMS du Mont**  
Route de Lausanne 16  
1052 le Mont-sur-Lausanne  
Tél. 021 651 6070



### Paroisse du Mont

#### Conseil paroissial.

C'est ce printemps que se terminait la législature du Conseil paroissial en place. Après cinq ans d'une excellente collaboration, il a été renouvelé en avril et se compose de la manière suivante: Mmes Céline Bamert, Joëlle Eberhard, Anne Emery, Patricia Guex, Chantal Hoegger, Françoise Horton et Aline Ramuz, MM. Marcel Aguet, Peter Fischer et François Matthey ainsi que de nos deux ministres, Christian Heyraud et Jean-Michel Keller. Nous nous réjouissons de cette nouvelle étape et nous espérons qu'ensemble nous pourrions élaborer des projets permettant à chacun de s'épanouir dans la paroisse du Mont.

Lors de l'Assemblée générale, le texte suivant nous a introduit dans la soirée:

#### • **Bible et téléphone portable:**

« *Pouvez-vous imaginer ce qui se passerait si nous traitions la Bible de la même manière que nous traitions notre téléphone portable ?*

*Toujours nous mettrions notre Bible dans notre porte-documents, notre sac, notre poche de pantalon ou de veste.*

*Nous y jeterions un coup d'œil plusieurs fois par jour.*

*Nous reviendrions la chercher quand nous l'aurions oubliée à la maison ou au bureau.*

*Et nous l'utiliserions pour envoyer des messages à nos amis.*

*Et si nous la traitions comme si on ne pouvait pas vivre sans elle ?*



Nous l'offririons à nos enfants, pour leur sécurité, et pour communiquer avec eux.

Nous l'emmènerions en voyage, au cas où nous aurions besoin d'aide ou de secours.

Nous l'aurions toujours à portée de main en cas d'urgence.

A la différence du portable, la Bible ne connaît pas de panne de réseau.

Nous pouvons nous y connecter depuis n'importe quel endroit.

Et nous n'avons pas besoin de nous soucier du manque de crédit, car Jésus a déjà payé la facture, et les crédits sont illimités.

Et par-dessus tout: la communication n'est jamais coupée, grâce au Saint-Esprit, et la batterie est chargée à vie».

### Numéros d'urgence

- Si vous êtes triste, composez \* Jean 14
- Si les gens parlent contre vous, composez \* Psaume 27
- Si vous êtes énervé, composez \* Psaume 51
- Si vous êtes inquiet, composez \* Matthieu 6, 19-24
- Si vous êtes en danger, composez \* Psaume 91
- Si Dieu vous semble loin, composez \* Psaume 63
- Si votre foi a besoin d'être fortifiée, composez \* Hébreux 11
- Si vous êtes solitaire et apeuré, composez \* Psaume 22
- Si vous êtes dur et critique, composez \* 1 Corinthiens 13
- Pour connaître le secret du bonheur, composez \* Colossiens 3, 12-17
- Si vous vous sentez triste et seul, composez \* Romains 8, 31-39
- Si vous désirez la paix et le repos, composez \* Matthieu 11, 25-30
- Si le monde vous semble plus grand que Dieu, composez \* Psaume 90

Auteur inconnu

Notez ces numéros dans votre agenda ! Peut-être seront-ils importants pour vous à un moment de votre vie ! Et faites-les passer: il se peut qu'un de ces numéros d'urgence sauve une vie !

Pour la paroisse:  
Chantal Hoegger-Romy

## De nos Sociétés



### Echo des Bois

Nos soirées annuelles présentées aux Montains du 12 au 14 mars furent une source de satisfaction pour chaque chanteuse et chaque chanteur de notre société.

Le plaisir de la réussite après les nombreuses répétitions ordinaires et supplémentaires, le travail de fabrication, préparation, peinture des décors, l'installation et la mise au point de la sonorisation, etc. pour un concert varié dirigé par notre jeune et dynamique

directeur Luca Martin et une partie théâtrale, pièce en un acte désopilante, jouée par nos membres secondés de quelques amis bénévoles, et mise en scène par Nadine Gaillard.

Mais les répétitions continuent pour préparer la chantée à Oulens où nous avons été invités par le chœur mixte l'Espérance qui a fêté son 50<sup>e</sup> anniversaire les 15 et 16 mai.

Puis la Fête de chant à Hermenches le 5 juin, avec plusieurs autres sociétés, et cela au lendemain de notre assemblée générale du 4 juin, qui clôturera notre saison 2008-2009.

• **Répétitions les jeudis, 20 h 00,** à l'Aula du Mottier, tél. 021 652 68 18

Bonnes vacances à tous.

Commission  
de l'Echo des Bois



Echo des Bois: Extrait du concert



Echo des Bois: Extrait du théâtre





Tennis-Club: Les participants au tournoi d'ouverture

Photo: Archives de la Société

Burnand, Daniel Rossier et Laurence Pittet, Philippe Bertrand.

Un grand merci à tous les participants qui sont pour la plupart des habitués et qui contribuent au succès de cette formidable journée !

Nous avons innové cette année en poursuivant le tournoi par une soirée « rock'n'roll ».

En un tour de main après l'apéritif de remise des trophées offerts par le club, notre sympathique gérante Anna accompagnée de sa fidèle Zaza ont dressé le restaurant pour accueillir une bonne trentaine de personnes prêtes à « mettre le feu ».



## Tennis-Club Le Châtaignier

### Tournoi d'ouverture Soirée rock'n'roll

La saison d'été est repartie cette année au tennis club Le Châtaignier avec notre traditionnel tournoi d'ouverture en double mixte.

Pour ce rendez-vous incontournable de la vie de notre club, 15 équipes ont pu s'affronter sous une météo magnifique qui nous a fait oublier la rigueur de l'hiver.

Répartis en 3 poules de 5 équipes, les joueuses et joueurs ont pu se rencontrer tout au long de la journée où chacun a joué 4 matchs de 45 minutes.

Dans une convivialité coutumière et un fair-play exemplaire, l'esprit de compétition demeurait cependant avec une



Tennis-Club: Soirée Rock'n'roll

Photo: Archives de la Société

règle simple: marquer le plus de jeux pour remporter le tournoi.

Bravo à la paire Karine Ryffel, Jean-Marie Coty qui devance de peu Anne

Le chef Nicolas a de nouveau fait des merveilles en nous faisant découvrir ses créations avec des plats originaux et excellents (je pensais tout savoir sur le pavé au chocolat mais il a réussi à me surprendre).

Jusque tard dans la nuit, notre fine équipe a fait chauffer le dance floor du Châtaignier en nous montrant une fois de plus qu'on pouvait être sportif et savoir s'amuser !

Jean-Marie Coty



Pétanque: Le podium du concours des Paysannes vaudoises

Photo: Archives de la Société



## Pétanque du Mont

En date du lundi 20 avril, nous avons eu la joie d'accueillir pour la 7<sup>e</sup> année consécutive, la société des **Paysannes vaudoises** de notre Commune. Après des parties très disputées, le podium est composé de Marianne Passard, Josiane Renaud et Edith Weber. Après



tous ces efforts, nous avons partagé avec ces dames, une excellente raclette.

Le lundi 4 mai c'est la **Municipalité** qui est venue se tester à notre sport, les équipes étaient formées par un ou deux membres de la Municipalité et complétées par un membre du comité de la pétanque. C'est après trois matchs que l'on a pu se détendre avec une raclette qui était la bienvenue.

Nos tournois internes étant terminés, une nouvelle saison de compétition s'ouvre à nous avec les concours officiels vaudois et suisses. **Nous souhaitons pleins succès à nos licenciés** et qu'ils représentent au mieux notre club.

Nous rappelons à tous ceux qui sont intéressés à venir jouer, que nous sommes **ouverts les jeudis** de 19h30 à 23h30, **samedis** de 13h30 à 18h00 et **dimanches** de 10h00 à 13h00.

**Nous sommes toujours à la recherche de juniors**, pour les intéressés, inscrivez-vous rapidement au Passeport-vacances ou contactez Thierry Moisan au 079 540 90 88.

*Pour le Comité  
Th. Moisan et P.-A. Hauswirth*



## FSG Le Mont

Le samedi 28 mars dernier, 7 filles de notre groupe « Gym individuelle » se sont rendues à Villeneuve pour participer à la Coupe de Printemps, premier concours de la saison.

Elles en sont revenues avec les résultats suivants:

### En test FSG1

2<sup>e</sup> Méd. d'argent Marie Curdy

### En Niveau 2

1<sup>re</sup> Méd. d'or Sarah Curdy  
4<sup>e</sup> Distinction Claudia Oliveira  
21<sup>e</sup> Audrey Galé  
25<sup>e</sup> Morgane Vullyamoz

### En FSG2

18<sup>e</sup> Margaux Chamot  
30<sup>e</sup> Anne-Laure Baud

Le samedi 25 avril dernier, les mêmes gymnastes se sont rendues à la première journée de qualifications à Orbe, dans le but de décrocher une place pour la finale vaudoise.

Voici les résultats:

### En test FSG1

1<sup>re</sup> Méd. d'or Marie Curdy

### En Niveau 2

2<sup>e</sup> Méd. d'argent Sarah Curdy  
15<sup>e</sup> Claudia Oliveira  
28<sup>e</sup> Morgane Vullyamoz  
29<sup>e</sup> Audrey Galé



FSG: les 7 filles qui ont participé à la « Coupe de printemps »

Photo: Archives de la Société

### En FSG2

20<sup>e</sup> Anne-Laure Baud  
23<sup>e</sup> Margaux Chamot

Un grand bravo à toutes ces gymnastes pour ces concours et pour leur travail lors des entraînements.

### Recherche de moniteurs

Des enfants qui ont envie de retrouver leurs copains pour faire du sport, des adultes qui ont du plaisir à se retrouver chaque semaine en salle de gym ou en plein air suivant la saison, tout ceci dans une ambiance dynamique et joyeuse, voilà ce qui motive nos gymnastes. Evidemment, tout ceci n'est possible que par la présence de moniteurs et monitrices. Sans eux, plus de groupes...

Intéressé-e à venir compléter notre équipe de moniteurs? Pas besoin d'être un expert de la gymnastique! De la motivation, du dynamisme, un peu de temps à offrir aux jeunes et moins jeunes suffiront.

### Les groupes suivants sont à la recherche de moniteur(trice)s:

- **Dames**  
Leçon le lundi de 20h30 à 22h00 à la salle de gym des Martines
- **Jeunesse garçons 7-10 ans**  
Leçon le mardi de 18h15 à 19h45 à la salle de gym des Martines
- **Juniors filles (16-20 ans)**  
Leçon le mercredi de 20h00 à 21h30 à la salle de gym du Mottier
- **Agrès mixtes (7-16 ans)**  
Leçon le mercredi de 18h00 à 20h00 à la salle de gym du Mottier

Si vous êtes intéressé(e)s ou si vous avez besoin de renseignements, vous pouvez me contacter au 021 653 08 01.

*Isabelle Rochat  
Présidente technique*

### Match aux cartes

Après avoir travaillé notre musculature lors de la sortie hivernale de la FSG Le Mont, nous avons stimulé nos neurones durant notre habituel match aux cartes de la mi-avril. Cette année, 22 équipes se sont affrontées dans un esprit sportif et convivial. Après un effort soutenu, le réconfort nous était apporté par un potage et un plateau de fromage. Cette agape nous donnait le temps de publier les résultats qui déclarèrent vainqueurs Muriel et Daniel Besson, suivis au second rang de Messieurs Balmer et Briod et à la troisième place Messieurs Isely et Meylan. Gageons que les lauréats auront à cœur de défendre leur titre, alors venez nombreux l'an prochain pour que la lutte soit belle et pour soutenir notre société.

*Patricia Annen Jr*



## Société de Développement

### Fête de Mai 2009

C'est par une très belle journée ponctuée de quelques nuages, juste pour nous faire peur, que s'est déroulée la Fête de Mai 2009. Les photos ci-jointes vous le confirmeront. Belle journée aussi, grâce à vous qui êtes venus nombreuses et nombreux participer à la fête avec nous.

Cette année, de même qu'à l'accueil des nouveaux habitants, le thème principal des animations de la Fête de Mai était le cirque. Nous avons pu profiter de trois superbes présentations des



jeunes de l'école du cirque de Lausanne qui ont attiré un public nombreux. Nous avons aussi pu assister à une démonstration de la classe de gym filles de Mme Borin. Clic le clown était aussi de la partie avec ses animations ponctuelles durant la fête pour les plus petits, qui ont beaucoup rigolé et les plus grands aussi. Sans oublier les superbes maquillages faits par créavisage.

Les chiens de traîneau de Tendres pattes ont promené de nombreux enfants sur des karts le long de la Valleyre. Un tout grand merci à l'équipe de Tendres pattes qui ont offert, cette année, leurs prestations. Les enfants ont adoré.

Encore une nouveauté lors de la Fête de Mai de cette année: la remise du prix du mérite 2009. Ce prix 2009 a été remis par notre Syndic et la SDM à Damien Sandini, pour ses exploits en natation (pour ne citer que l'année 2008, Damien a fini 3<sup>e</sup> au 100 mètres brasse et 1<sup>er</sup> au 200 mètres brasse au championnat Suisse à Bellinzone). En effet, pourquoi la remise du prix du mérite à la Fête de Mai? C'est au sein de l'UPSL (Union des Présidents des Sociétés Locales) que nous avons décidé de donner ce prix pendant la Fête de Mai. Cette remise de prix du mérite 2009 a remporté un vif succès et sans doute, nous remettrons le prochain prix du mérite à la Fête de Mai 2010.

Je tenais une fois de plus à remercier toutes les équipes de la Commune qui

sans elles, cette belle fête n'aurait pas pu se dérouler aussi bien. Un tout grand merci aussi au comité de la SDM et aux nombreuses aides qui ont œuvré à fond avant, surtout pendant et après la Fête de Mai. Car la fête c'est une chose, mais l'organisation, la préparation et le rangement en sont une autre. Merci à tous pour votre aide.

**Petite info:** le site de notre société, [www.sdlemont.ch](http://www.sdlemont.ch), a été au repos pas mal de temps. Nous y travaillons intensivement et d'ici peu un nouveau site va apparaître avec toutes les dernières photos de nos manifestations. Merci pour votre compréhension.

Maintenant prenez vos agendas pour les prochaines manifestations de la Société de Développement. Soit le 1<sup>er</sup> août 2009, la fête nationale que nous allons organiser avec l'Union Instrumentale pour la dernière fois. En effet l'Union Instrumentale reprendra l'entier de l'organisation et ce dès 2010. Le comité de la SDM lui souhaite déjà plein succès. Ensuite nous aurons la Torrée le 2 août 2009 avec ses célèbres saucissons cuits dans les braises du feu du 1<sup>er</sup> août. Nous aurons en septembre la sortie champignons et les 31 octobre et 1<sup>er</sup> novembre 2009 l'exposition des artistes et artisans du Mont au Châtaigner et pour finir le 5 décembre 2009, la St-Nicolas.

Tout le comité se réjouit déjà de vous y retrouver.

*Alexandre Cevey*  
**Président**

## Bon à savoir

### Dons du sang

Un geste concret d'aide à ceux qui en ont besoin?

La section des Samaritains de Cheseaux et environs, vous invite au

**Don du Sang**  
**au collège du Centre de Cheseaux**  
de 16h00 à 19h30

**Dates des prochaines collectes de don du sang:**

- Mardi 2 juin 2009
- Mardi 13 octobre 2009

Des places sont encore disponibles pour des cours de sauveteur pour le permis de conduire, débutant les 28 mai, 13 juillet, 10 août, 25 septembre, 19 octobre et 9 novembre. Pour plus de renseignements, voir le lien sur notre site internet:

[www.samaritains-cheseaux.ch](http://www.samaritains-cheseaux.ch)

**Pour les inscriptions:**

[www.samaritains.com](http://www.samaritains.com)

### Nouveau cabinet pour animaux de compagnie

Le **Dr Pascal Chaubert**, médecin vétérinaire SVS a le plaisir de vous annoncer l'ouverture de son cabinet pour animaux de compagnie au Mont-sur-Lausanne (Petit Mont, à côté du Collège des Martines)



Fête de Mai 2009





Photo: Archives de la Société

Fête de mai 2009: Les chiens de traîneau, tendres pattes en plein effort



Photo: Archives de la Société

Fête de mai 2009: Remise du Prix du Mérite 2009 à Damien Sandini



Photo: Archives de la Société

Fête de mai 2009: Démonstration, Ecole du cirque de Lausanne

## Cabinet vétérinaire de la Roche

- Chemin de la Roche 6  
1052 Le Mont-sur-Lausanne  
Tél. 021 652 29 39  
Fax 021 652 29 42  
cabinet@veterinaire-mont-sur-lausanne.ch  
www.veterinaire-mont-sur-lausanne.ch

## Consultations sur rendez-vous

- Le cabinet est aussi ouvert le mardi soir jusqu'à 20 h 00 et le samedi de 8 h 00 à 11 h 00.

## Prestations

- Médecine générale, chirurgie, laboratoire, radiologie, dermatologie, médecine de reproduction, endoscopie, génétique, pathologie, médicaments vétérinaires, aliments pour chiens et chats.

**Une journée portes ouvertes aura lieu le samedi 6 juin 2009 de 11 h 00 à 18 h 00.**

*Soyez les bienvenus*

## Une bonne adresse!



Parti du Mont en 1996 pour visiter l'Amérique centrale et l'Amérique du sud, **Christophe Pache** n'a pas fait un grand bout de chemin sous ces nouvelles latitudes

puisque c'est au Guatemala qu'il a rapidement posé ses valises. Bien lui en prit de se faire engager au **restaurant Penza Verde** à Antigua où, très vite, il en devient le chef de cuisine.

Son travail a été récompensé par la **médaille d'or du meilleur restaurant du Guatemala** pour l'année 2008.

Alors si vous passez par Antigua n'hésitez pas à aller vous asseoir à sa table.

*Sa maman  
Yolande Pache*

## Prochains journaux

### Parutions

Fin juillet  
Fin septembre  
Fin novembre

### Articles

5 juillet  
5 septembre  
5 novembre

**Merci de respecter le délai.**

### Rédaction

**Greffe municipal**  
Route de Lausanne 16  
1052 Le Mont-sur-Lausanne  
Tél. 021 651 91 91  
Fax 021 651 91 92  
Mail [greffe@lemontsurlausanne.ch](mailto:greffe@lemontsurlausanne.ch)